



3935 - Retarder la prière de son heure empêche-t-il l'exaucement de l'invocation ?

question

Existe-t-il une preuve qui indique que le retardement de la prière par rapport à son heure préférée et son accomplissement avant la fin de son heure normale entraîne le non exaucement de la prière ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Son éminence Cheikh Abd Allah Ibn Quaoud a donné à cette question une réponse qui se résume ainsi :

Nous ne sachions aucune preuve de cette nature. Toujours est-il qu'Allah exauce la prière d'une personne en situation urgente, fut-elle mécréante. C'est Allah qui assiste.